



Roiffieux, le 10 Octobre 2016

Objet : *Nouveau service pour les aidants non professionnels de personnes avec autisme ou troubles envahissants du développement.*

Madame, Monsieur le Maire,

Un nouveau service en Ardèche sera disponible à partir du premier trimestre 2017.

PR3A Ardèche est une **Plateforme de Répit et d'Accompagnement** à destination des **Aidants** non professionnels de personnes avec troubles du spectre de l'**Autisme**.

L'objectif de ce dispositif porté par l'Adapei de l'Ardèche est de prévenir les risques d'épuisement des Aidants.

Notre association a la volonté d'assurer un maillage du territoire ardéchois par des permanences fixes et des accueils à la demande sur les communes du département. Le projet de répit co-construit avec chaque aidant vise à lutter contre l'isolement, à préserver la socialisation des personnes et à favoriser la poursuite de la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Le CCAS, dans sa fonction d'accompagnement des personnes vulnérables a une connaissance pointue des situations des habitants de sa commune. Ce dispositif doit être connu de l'ensemble de la population ardéchoise, afin qu'il puisse être sollicité par des ardéchois concernés par cette situation d'aidant.

En qualité de Maire, nous vous sollicitons afin de pouvoir diffuser efficacement l'information sur la création de PR3A. En effet, les mairies, dans leurs compétences territoriales, sont les relais prioritaires dans la communication à mettre en place auprès de la population ardéchoise, vis-à-vis de ce nouveau service.

Au-delà de la plaquette de présentation que nous joignons à ce mail, nous sommes disponibles pour venir présenter ce dispositif auprès de vos services qui en feraient la demande.

Nous vous remercions de l'attention que vous aurez bien voulu porter à cette prise de contact. Dans l'attente de nos échanges, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères et cordiales salutations.